Image not found or type unknown

Conges payes calculés sur 6 jours

Par **feanor60**, le **02/09/2013** à **19:37**

Bonjour,
Dans le cadre d'une société qui comptabilise les semaines de congés sur 6 jours, est-ce normal que lorsque je prends un vendredi seul(je ne travaille jamais le samedi,l'entreprise est fermée) on me prends 2 jours et lorsque je prends un lundi on n'enlève qu'une seule journée?
Quelle est la règle de calcul?
Merci de votre réponse.

Par **P.M.**, le **02/09/2013** à **20:38**

Bonjour,
C'est normal puisque la règle c'est que le décompte des congés payés commence le premier jour ouvré non travaillé pour se terminer le dernier jour ouvrable (du lundi au samedi) avant la reprise...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés